

COMPTE –RENDU de la FGR-FP sur la journée nationale du CNRPA qui s'est tenue mardi 22 septembre.

La journée a été ouverte par la ministre des solidarités et de la cohésion sociale qui a tenté de justifier le report de la réforme de la prise en charge de la perte d'autonomie, en vain !

Deux membres du CNRPA ont ensuite présenté les résultats de l'enquête effectuée auprès des CODERPA.

Trois représentants, choisis, de Coderpa ont exposé le fonctionnement de leur comité respectif.

Par manque de temps aucun véritable débat avec la salle n'a pu s'engager.

L'après-midi a commencé par un état des lieux des travaux concernant la perte d'autonomie qui ont eu lieu pendant le premier semestre 2011, suivi de la table ronde prévue réunissant des représentants d'usagers et d'experts.

Le vice-président du CNRPA a lu une déclaration protestant contre le report de la réforme et rappelant les demandes du CNRPA en matière de perte d'autonomie.

Cette déclaration et la prise de position du CNRPA sur la prise en charge de la perte d'autonomie, sont dans un autre document